### PUBLICISTE. LE

OCTIDI 28 Brumaire, an VII.



mbat entre l'armée de Buonaparte et celle du pacha de Syrie. — Départ de l'archiduc Charles pour se rendre d'armée autrichienne en Baviere. — Espérances de paix à Rastadt. — Nouvelles diverses d'Angleterre et IIIlande. - Empressement des conscrits du département du Bas-Rhin à se rendre aux armées. - Arrestation de l'ex-ambassadeur Truguet.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois,

era dans le 2/1

. 48 ous

> . 12 . 24

. 50 . . 50 . . 100 domestiqu

Sout pare garçonso

e, les che

x quels la le x nécessaire ieulture, a

es; ceux

narchands

s & jume

natre ans

luxe, ce

lés; & cel

endemens

is résolutio

s des asser

partement

or, qui tra

ison dite

pas plus

I-militaire.

...11 f. 75

... 12 f. 88

... 2 f. 1

...50 f.

...97 f. 2

... 26 f. 2

artinique,

nore d'Anve

oc. - Say

Coc à 3 fr

Sel of.

N Ç 01 8

ntes.

tre.

6

fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les Loix et Arrêlés du directoire sont distribués aux uscripteurs sans augmentation de prix, dans des supmens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de ma-re pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, me de port, au directeur du Publiciste, rue des Moiaux, nº. 423, butte des Moulins, à Paris.

### ITALIE. De Naples , le 4 brumaire.

'escadre auglaise a mis à la voile de ce port, le 24 venmaire, bien radoubée & abondamment pourvue de tout. eroit qu'elle se rend à Malte pour tenter un coup de in; une partie doit aller atlaquer Corfou & les autres s françaises dans la mer Adriatique, tandis que quels frégates & autres petits bâtimens chercheront à raer les côtes des républiques romaine & ligurienne. Due lettre du Levant, adressée à un capitaine céphaien qui se trouve dans cette ville, porte que l'armée nçaise a livré, près Saint-Jean d'Acre, un combat à met, pacha de Syrie; que ses troupes ont été taillées pieces, & que ce pacha lui-même a été tué. Cette oire a ouvert à l'armée de la république les portes de nt-Jean d'Acre, d'Alep, & de toutes les villes voisines. e commandant de l'aviso l'Anemone, qui s'est échoué la côté d'Alexandrie pour ne pas se rendre aux An-3, & qui cependant a été fait prisonnier par eux, a mené dans ce port, le 25 vendémiaire. Au 5º. jour plémentaire, époque de son départ, l'armée française t campée à 30 lieues au-delà du Caire, dans la pon la plus avantageuse. Elle étoit abondamment pourvue vivres; mais il s'y manifestoit un mal d'yeux qui aura dissipé par l'approche de l'hiver. Une division s'est arée de tout le cours du Delta. Le général Buonas'est déclaré gouverneur général de l'Egypte. e roi vient d'annoncer aux magistrats de cette ville, le 15 brumaire son fils & lui partiront pour se mettre lète de l'armée, & qu'ils sortiront de ses états. n assure que le roi voyant la pénurie du trésor public, ax impôts, s'est déterminé à vendre ses propres denes pour soutenir la guorre.

AUTRICHE. De Vienne, le 13 brumaire.

guerre pour l'année prochaine a été fixé de la même maniere qu'il l'a été jusqu'à présent, à l'exception que les employés qui n'ont pas au-delà de cinq cents florins de

gages ne payeront rien. Il a été passé de nouveaux contrats pour la fourniture

de viande nécessaire à l'armée.

L'archiduc Charles est parti hier pour se rendre à l'armée autrichienne en Baviere.

Le duc et la duchesse de Sudermanie ( sous le nom de comte & de comtesse de Wasa) sont arrivés ici de Prague le 10 de ce mois.

Les capitaines Berry & Thompson, qui ont été pris sur le vaisseau anglais le Léandre & conduits à Trieste, arriverent ici le 9. Le 10, ils se remirent en route pour l'Angleterre.

## ALLEMAGNE. De Rastadt , le 21 brumaire.

L'espérance de la paix se soutient toujours. On dit que le gouvernement français a de rechef fait des propositions très-conciliatrices à la cour de Vienne. Si ces deux puissances sont d'accord, la paix avec l'Empire ne souffrira plus aucune difficulté. Bonnier a eu deux entretiens trèschauds avec le ministre de l'électeur de Mayence, Albini. Le langage de cet état de l'Empire, dans son dernier vote, a beaucoup surpris. Cet état, qui étoit celui qui travailloit le plus pour la paix, a tout d'un coup parle de guerre. Ce changement peut s'expliquer: la condition des dettes sur laquelle la France insiste entraîneroit une sécularisation complette dans l'Empire, sans excepter même l'électorat

de Mayence qui, jusqu'à présent, s'en étoit eru exempt. La députation de l'Empire a remis à la légation française une note concernant le duc Loozcoeswaren , dont les biens, situés sur la rive gauche du Rhin, ont été ven lus.

Le citoyen Rudler, commissaire du gouvernement, a passé ici le 19, se rendant à Paris.

Le 22, le ministre Bonnier donnera un grand diner à tous les membres de la députation de l'Empire. On le regarde comme un moyen ou une marque de rapprochement. On en tire de nouvelles espérances pour la paix.

Du 22. - Les ministres français viennent de remettre deux nouvelles notes en réponse à celles de la députation de l'Empire. (Nous les ferons connoître demain.)

### NGLETERRE.

De Londres , le 12 brumaire.

Les directeurs de la compagnie des Indes ent reçu, par la dernière flotte venue de ces parages, deux caisses près plusieurs conférences ministérielles, l'emprunt de remplies de bijoux & de perles fines.

C'est le capitaine de vaisseau Reynolds qui commande l'expédition secrette & la flottille sortie dernierement du port de Lisbonne avec des t onpes de débarquement, sous les ordres du général Stewart. On prétend que cette expédition a pour objet de s'emparer de l'isle d'Elbe dans la Médi errance, qui offic une des plus belles rades du monde, & où nos bâtimens pourroient hiverner avec sûrete. Tout cela n'est cependant qu'une conjecture, les ordres du général Stewart étant très secrets.

L'amiral G rdner remplace, avec cinq vaisseaux de ligne, les amiraux Bridport & Thomson que la tempête

a obligés de rentrer à Spithead & Plymouth.

Pichegru est entierement rétabli ; il est allé à Portsmouth, ou it a dit s'embarquer avec sir Sydney Smith. Il y a en dernierement à Cork une querelle sérieuse

entre les Yomen de celte ville & les Hessois qui y sont en garnison ; il y eut du sang répandu de part & d'autre.

Les 3 pour cent consol. sont à 51 5.

## IRLANDE.

De Dublin , le 4 brumaire.

Le gouvernement a fait déclarer aux prisonniers d'étal qu'im vaisseau étoit prêt à partir pour l'Amérique, & qu'ils pouvoient profiter de cette occasion. Il n'y a jusqu'ici que M. Jackson qui y ait consenti.

William Dowdal qui refusa de signer l'acte par lequel les prisonnters consentoient à être déportés, va être nis en jugement. On croit que Roger O' Connor va subir le

même sort.

# REPUBLIQUE HELVETIQUE.

De Lucerne, le 18 brumaire.

LE DIRECTOIRE AU PEUPLE HELVÉTIQUE. Citoyens de l'Helvetie,

Les ennemis de votre repos & do votre bonheur s'efforcent de faire naître chez vous des sonpçons contre les mesures prises par volre gouvernement. Le directoire se lait no devoir de vous faire conneître, avec une confiance paternelle, tont le contenu des ordres qu'il vient de donner enx préfets nalionaux.

Sous l'ancien ordre de choses, vous étiez tous armes pour la patrie, & prets à faire pour elle le sacrifice de votre vie. Vons auriez alors regarde vos gouvernans comme des traitres, s'ils n'eussent pas use à tems de vigilance & de précautions pour procurer à vos loyers sûrelé & protection. Eh bien! ce que l'ancien gouvernement faisoit pour vous , lorsque vous n'étiez pas libres, mais sujets, le directoire l'exécute maintenant, que vous êtes citoyens libres. Il a ordonné que tous les jeunes gens, de 18 à 25 ans, soient de nouveau exerces sons les armes, que dans chaque village il soit établi un commis d'exercice, & dans chaque canton un inspecteur general choisi pa mi vos concitoyens, pour introduire dans toute l'Helvetie un exercice uniforme. Cette mesure doit preparer l'organisation militaire, la rendre uniforme dans tous les cantons, & pour cela, il lui est nécessaire de connoître le nom des jeunes gens portant armes, ainsi que leur nombre, afin qu'ils soient di tribucs comme auparavant, en régimens de milice; sculement doivent-ils être classes suivant leur age, mieux qu'ils ne

Le directoire vous déclare solemnellement & vous donne l'assuran e positive, qu'il n'a pas été fait de la part du gouvernement français la moindre réquisition pour la levee

d'une troupe auxiliaire, & que les négociations de paix ent les puissances voisines n'ont point été interrompues. Ai toutes les mesures prises sont uniquement de précaution pour préserver notre patrie de tout dommage, pous vo mettre à même de défendre par vous mêmes vos propriété pour maintenir la tranquillité intérieure, & aussi, po vous rendre respectables à vos amis tout comme à vos e nemis, ainsi qu'il convient à un peuple vaillant & arm Y a-t-il dans chaque district des volontaires prêts à march les premiers aux frontieres, pour désendre, en cas de l soin, la patrie sous le commandement de leurs propresoficiers? Leurs noms seront, ensuite de l'ordre donné a presets nationaux, inscrits sur une liste honorable; préfets proposeront au directoire les officiers dont le pour la liberté & l'amour de la constitution sont conta & qui jouissent de la confiance de leurs concitoyens.

Telles sont les assurances solemnelles que le directe vous donne, pour vous prémunir contre les calomnies a malveillans & Leurs efforts pour mettre la patrie en dans & pour vous préserver de la honte qui vous couvriroil, vous vous refusiez à l'exercice des armes, qui seules p vent de nouveau & à jamais replacer vous & vos neve an rang des peuples libres & vaillans, rang que le jeur

suisse a toujours occupé avec honneur.

Lucerne, le 14 brumaire. Le président du directoire exécutif,

Signé, LAHARPE.

De Bale , le 20 brumaire.

Le général Schawenbourg vient de destituer & faire a duire à la sorteresse d'Arbourg le commandant française cette ville, pour avoir fait arrêter les ordonnances a vées au charge d'affaires autrichien Cruttinegy, & av mandé ce dernier chez lui pour lui demander l'exh tion de ses pouvoirs.

Cinquante-quatre pieces de canon suisses sont arrivées

d'Huningue.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 23 brumaire.

Les conscrits de la premiere classe de notre dépar ment partent successivement pour Befort, où est le semblement général. Les communes de chaque can leur fournissent des voitures jusqu'ici; ils sont ensu transportés, sons la conduite d'un ancien militaire, lien de leur destination. Les conscrits de notre ville p tiront le 26.

Avant-hier, le sixieme régiment des chasseurs à che a passe ici pour se rendre en Snisse. Hier, un siste regiment de hussaids, venant de l'armée de Mayen a pris la même route; il passe également des batalle d'infanterie : toutes ces troupes sont bien vêtues , b nourries & bien payees; le meilleur esprit les anime

On parle de la prochaine translation du grand qual général de l'armée de Mayence dans notre ville. Il encore à Friedberg. On attend ici le général Jourd qui se rendra à Rastadt pour s'y aboucher avec nos

Le tribunal criminel du département du Bas-Rhu condamue, le 20 de ce mois, à la peine de moit le meux Eberls (de Weissembourg), convaincu d'avoir s d'espion aux autrichions en l'an 4, lorsqu'ils penetre dans quelques cantons du département du Bas-Rhin.

La citoyenne Rosenstiel , éponse du secrétaire-ge de la législation française à Rastadt, est arrivé ici d

trichien n'accedoi pays de I où ils es Les bo lement p navigatio est rouve Trois ba

bingen er

passera ]

La né

lenteur :

de la coi

fréquente

silions d

sont arriv parlemen ar celle arrivent o La mu citoyens une , & endre p

> çu des is de le -Tru entral. -0a

entaire ;

ences ur - On ent de -Le élé fort

ules, à

qu'il s

aris. - Un ucheri iger , t tibles. zele d une fou

ulevare ve le ro - Le ancune mise, mmissa - Le

- On

néral d y a été lvoyé çue, a n devoi bingen en Prusse, où son mari étoit consul français. Elle

de paix entr mpnes. Ain

précaution

, pous ver es propriété

aussi, poo me à vos e

ant & arm

êts à march

en cas de b

s propres o

e donné a

norable ;

dont le z

sont conu

le directo

calomnies o

rie en dange

couvriroit,

ii seules pe

vos neve

que le jeup

LAHARPE.

r & faire co

onnances at

egy, & a

nder l'exh

ont arrivées

AISE

notre départ

où est le 1

chaque cante

s sont ensu militaire,

otre ville p

sseurs à che

r, un sixie

de Mayeno

des batailles vêtues, bie t les anime.

grand quartie

e ville. Il

neral Jourd

r avec nos n

du Bas-Rhin

de mort le

cu d'avoir se

'ils penetrer

crétaire-gené

arrivé ici d'

las-Rhin.

ovens.

passera le tems du congrès dans notre ville. La négociation avec l'Autriche continue, quoiqu'avec lenteur : on assure que les dépêches passent par le canal de la cour de Toscane. On les dit jusqu'à présent peu fréquentes & à longs intervales. Cependant les propostions du directoire sont si modestes, que le cabinet au-trichien seroit frappé de vertige & d'avenglement, s'il n'accédoit pas au rétablissement de la paix continentale.

## De Bruxelles , le 24 brumaire.

Il y a encore en quelques actions très-vives dans le pays de Vaes. Les rebelles tâ hent de se sauver sur la côte, où ils esperent recevoir des secours de l'Angleterre.

Les bords du canal de Bruxelles à Anvers sont actuellement purgés des corps d'insurgés qui s'y trouvoient. La pavigation de ce canal, interrompue depuis près d'un mois; est rouverte avec Anvers depuis avant-hier,

Trois bataillons d'infanterie, venant de l'armée de Mayence, antarrivés hier à Liege, d'où ils se rendent dans nos dépriemens. Depuis quelques jours, nous voyons aussi passer par cette ville un nombre considérable de conscrits qui mivent de l'intérieur, & qui se rendent au delà du Rhin. La municipalité de Bruxelles vient d'annoncer à ses conitoyens que la mise hors d'état de siege de cette comune, & la tranquillité qui y regne, l'engageoit à susendre provisoirement l'exercice de la garde nationale séentaire; elle invite en conséquence les citoyens qui out eçu des armes, à les rapporter aux commandans respecis de leurs sections.

### DE PARIS, le 27 brumaire.

- -Truguet a été arrêté ce matin & conduit au burcau central.
- -On dit que le fameux Mesmer est de retour à Paris, qu'il se dispose à y reprendre le cours de ses expéences magnétiques.
- On assure qu'un hâtiment anglais a opéré le versement de quelques agens vers Noirmontiers.
- -Le voyage aërien des citoyennes Henry & Labrosse élé fort heureux. Elies sont descendues an bout de 30 miules, à Aulnay, canton de Gonesse, à quatre lieues de
- Un nouvel incendie s'est manifesté, hier soir, rue des lucheries, fauxbourg Germain, dens la cave d'un boumgr, entourée de pragasins remplis de makieres com-maibles. Il a été étousse vers les 10 hemres du soir, grace a zele de la cavalerie, de l'infanterie, des pompiers & une foule de citoyens.
- On a arrêté avant-hier, après-midi, dans un café du wlevard du Temple, un individu accusé d'avoir crié: we le roi !
- Le ministre de la marine & des colonies a décidé ancune den ando de lettres de marque ne seroit plus mise, et elle ne lui parvenoit par l'intermédiaire des mmissaires principaux.
- Le général Kellermann fait sa tournée d'inspecteurneral de la cavalerie. Il étoit le 20 brumaire à Angers. ya été couronné au spectacle; mais le lendemain, il a avoyé par un aide-de-camp la couronne qu'il avoit que, aux autorités constituées, & y a joint une lettre ut modeste, dans laquelle il déclare qu'il n'a fait que adevoir; & il prie les habitans d'Angers de garder cette

couronne comme un gage de sa filélité à la patrie, & de son admiration pour le dévouement républicain qu'il a vu dans cette commune.

- L'agent municipal de la commune de Barougnan. canton de Mielan, y a été assassiné.
- Il sera ouvert, à Rennes, le 15 frimaire, un concours pour la place de professeur de grammaire générale, à l'école centrale du département d'Ille & Vilaine; les candidats devront s'y présenter avec leur extrait de paissance & le certificat de la manicipalité de leur domicile, visé & approuvé pas le département constatant la pureté de leurs mœurs, leur attachement à la constitution de l'an 3. & aux principes républicains.
- Suivant une lettre de Coire, le nombre des troupes antrichiennes dans le pays des Grisons monte à 10 mille. Elles s'approvisionnent elles-mêmes, & ont déjà reçu 100 charriots chargés de vivres avec 50 bœuls de Hongrie.
- Le directoire helvétique a chargé quelques savans de parcourir tout son territoire pour tacher de déconvrir des mines de terre, d'ardoise, de métaux, de sel.

On assure qu'il en a déjà été déconvert de sel dans le Toggenbourg.

- Les papiers anglais annoncent que la femme de Rovero qui se rendoit à Cayenne, a été prise une seconde fois par les anglais, & ramence à Londres où elle a retrouvé son mari.

### Le ministre de la marine au rédacteur.

a l'ai lu dans une de vos dernieres scuilles que la division de Savary ayant apperçu à l'attérage de l'Irlande une escadre anglaise beaucoup plus forte en vaisseaux & en nombre, a eté obligée de se retirer. Je creis vous faire plaisir en rectifiant l'erreur dans laquelle vous a jetté votre correspondant. Le citoyen Savary a conduit sa division dans un port d'Irlande, & y auroit d'harqué les trouses françaises, si ses instructions ne lui avoient prescrit de les ramener en France dans le cas où il apprendroit que le d barquement du général Hardy n'auroit pas reussi. Ce n'est qu'en effectuant son retour que Savary a été rencontré par l'escadre anglaise dont vous parlez, & il est très-vrai que c'est à l'andace & à l'habileté des manœuvres de ce brave officier, qui a dejà conduit deux fois sa division dans les ports d'Irlande, que la république doit la conservation des bâlimens qui la composcient. » Signé, BRUIX.

### Au rédacteur du Publiciste.

Ce n'est point de Paul Ier., c'est de ses fils, les princes Alexandre & Constantin , que le citoyen Laharpe , membro actuel du directoire belvétique, a été gonverneur. Cet excellent républicain a tâché d'inculquer à ses éleves ses principes philosophiques. Caux qui connoissent la cour de Russie, peuvent seuls juger si ces princes ont profité des lecons de leur respectable gouverneur.

## CORPSLEGISLATIF CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen Dunois (des Vosges.)

Suite de la séance du 26 brumaire

Villers , au nom de la commission des finances , fait un rapport relatif à la poste aux lettres.

La nature de cette administration, dit-il, ne consiste pas totalement dans les talens des individus qui la composent. Il no dépend pas en effet d'eux qu'il y ait beaucoup de lettres à la poste, que la correspondance soit plus ou moins considérable; c'est dans la seule perfection du tarif que doit consister le bénéfice & l'intérêt du trésor public. Un bail qui date de la naissance de ce siecle, ne portoit le produit de la poste qu'à la modique somme de 1500 fr. Depuis il a été jusqu'à plusieurs millions, & cette augmentation prodigieuse n'est autre chose que le résultat du tarif de 1759.

Nous n'avons rien de micux à faire, continue Villers, que de le rétablir à quelques modifications près, qu'exige le système adopté sur les poids & mesures.

L'orateur termine, après avoir rapporté & comparé toutes les loix relatives à ce sujet, par proposer un projet dont voici les principales dispositions

1°. Les lieues seront réduites eu kilometres, & le tableau des nouvelles mesures sera déposé aux archives.

2°. Les lettres paieront deux décimes pour cent kilo-metres. Au-delà de cette distance, elles paieront un décime de plus par cent kilometres, jusqu'à douze cents kilometres, qui paieront onze décimes.

Il s'éleve une légere discussion.

Delbrel invite le rapporteur à déclarer si la poste aux lettres est affermée ou non.

Villers répond par l'assirmative.

Delbrel. - Alors je ne vois rien de plus inntile que le projet. Le nouveau tarif produit ou plus ou moins que celui qui existe. S'il produit davantage, c'est au défriment du tresor public, & tout à l'avantage des fermiers; s'il produit moins, c'est une injustice que l'on fait à ceux-ci.

Villers, en avançant que la poste aux lettres est affermée, rappelle que le produit avoit été présumé de dix millions ; cependant il n'est effectivement que de sept. Il faut donc améliorer ce produit pour parvenir aux dix millions.

D'ailleurs le bail porte que le corps législatif sera in-vité à adopter le tarif de 1759. Si c'est là une des condi-

tions du bail, il faut la remplir. (Murmures).

Mensor propose l'impression du cahier des charges qui est entre les mains de la commission, & qu'il soit fait un message au directoire pour l'inviter à communiquer les clauses du bail.

Cette proposition est adoptée, & le rapport & le projet seront imprimés.

Séance du 27 brumaire.

Un membre fait adopter un projet de résolution portant établissement d'un cinquieme tribunal civil dans le département de la Marne.

Bréat fait un rapport sur l'utilité & l'organisation des lycées; il propose d'en établir cinq: à Strasbourg, Dijon, Poitiers, Bruxelles, Paris; chacun aura cinq professours qui enseigneront les sciences physiques, mathématiques, & c.

Le conseil ordonne l'impression ; il se forme ensuite en comité général pour entendre la lecture d'un message du directoire exécutif sur les finances, & discuter le projet de résolution relatif aux dépenses du ministre de la justice pour l'an 7.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé une résolation du 7 brumaire, qui rapporte un décret de la convention du 14 frimaire an 2, lequel avoit annullé un jugement du tribunal de cassation. Il s'est ensuite formé en comité général.

### Bourse du 27 brumaire.

Excessi

de T

déput

rution

23 fr. I Les I

Souscrip lemens

iere por

Les le Frane d

neaux,

Une v

disparois

ne rester

najesté s ançaise

on n'ose

ecevroit gation fra Le nur

ques p... 28 millio

paroît

ssaires Le gén

de l'armé

a trouv

uides. (

ministr

ais on a

nt voir loyés pa

elle cond

vérité n

u'elle est

oit men

mmence

Une to

ier, a r

ue dans

alere, 4

eres, or

Le min

STATE OF THE PARTY	
Amsterdam 60, 61 $\frac{1}{6}$ .	Rente viagere 11 f. 75 c.
Idem cour 58, 58 3.	Rente provis 13 f. 50 c.
Hambourg 193 1, 193 1.	Tiers cons 12 f. 13c.
Madrid 11 f. 50 c.	Bon 2 2 f. 11 c.
Mad effec 14 f. 50 c.	Bon 4 2 f. 10 c.
Cadix	Bon
Cadix effectif14 f. 50 c.	Or fin
Gênes96 $\frac{3}{4}$ , 95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ .	Ling. d'arg 50 f. 75 c.
Livourne $105\frac{3}{4}$ , $104\frac{1}{2}$ .	Portugaise97 f. 25 c.
Bâle pair 1 p.	Piastre 5 f. 30 c.
Geneve 3 p.	Quadruple 81 f. 75 c.
Lyon pair 15 j.	Ducat d'Hol 11 f. 75 c.
Marseille pair 10 j.	Guinée 26 f. 25 c.
Bordeaux pair 15 j.	Souverain 35 f. 25 c.
Montpellier pair 15 j.	
	7 1 17.56

Esprit \$\frac{3}{6}\$, 390 à 400 f. — Eau-de-vie 22 deg., 290 à 305 f. — Huile d'olive, 1 franc 20 à 25 cent. — Café Martin., 3 fr. — Café St-Domingue, 2 f. 75 à 85 c. — Sucre d'Anvers 2 f. 35 à 50 c. - Sucre d'Orléans, 2 f. 30 à 40 c. - Savon de Marseille, 95 cent. - Coton du Levant, 2 f. 60 c. à 3 fr. -- Coton des Isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. - Sel . . .

Les Loix éclairées par la science physique, ou Traité de Méde-cine légale et d'hygiene publique, par François-Emmanuel Fodét, médecin de l'hospice d'Humanité & de celui des Insensés à Mar-seille; 3 vol. in-8°, brochés, 12 fr., & 16 fr. franc de portes la poste. A Paris, chez Deterville, libraire, rue du Battoir, n°. 16 & chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n°. 398.

Il n'a encore paru en France aucun traité sur cette matiere L'importance du sujet éxigeoit cependant que quelqu'un s'en occupât : le citoyen Fodéré, après s'être pénétré des connoissance acquises jusqu'à ce jour dans les diverses branches de la physique aumale & dans la jurisprudence, & après avoir soumis ses certi à la censure de divers savans, s'est décidé à livrer celui-ci à l'interpretaire.

pression.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties, la premiere conient la médecine légale excusante et exceptante, dans laquelle l'homme est considéré dans les diverses périodes de la vie; toutes les mals dies & accidens qui peuvent lui arriver; l'application des puiries de l'administration de la justice dans ces divers états; les ca d'exemptions militaires dans les tribunaux, de maladies feintes, la La seconde partie, la médecine légale civile, les qualités requisé pour le ménage; les raisons légitimes de séparation; virginité conception, grossesse & accouchement, &c. &c. Cette partie et sur-tout traitée avec méthode & clarté.

La troisieme contient la médecine légale criminelle, du viol, l'avortement, de l'infanticide, empoisonnement, noyés, étranglement, &c. &c. &c.

ment, &c. &c.

La quatrieme , l'hygiene publique et la police médicale, la cor La quatrieme, Vivygene publique et la police medicale, la consigion, les diverses especes de pestes, ses progrès & les autres miladies épitémiques & épizootiques, de la conservation des hommedans les villes, celle des eufans; la police des lazaréts, de prisons des hôpitaux de terre & de mer; certitude de la mort; &c. & Cet ouvrage est utile à tous lés officiers civils, crianinels, mil taires & de la marine, & indispensable aux officiers de sauté, a administrateurs, & à tous ceux à qui il est confié quelques bra ches de la féticité nublique.

ches de la félicité publique.

A. FRANÇOIS.

SUPPLEMENT No. 1